



MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS
UNITE DE GESTION DE PASSATION DES MARCHES

Avis de Consultation Ouverte

N° 005/ACP/24/MEDD/PRMP/UGPM-REDD+

14/11/2024

1. Le **MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE** invite les candidats intéressés à soumissionner pour les **offres** suivant sous plis fermés pour exécuter :
Travaux de réhabilitation du Bâtiment MEDD sis à Antsahavola. .

Les travaux constituent un lot unique indivisible. Ainsi, toute offre partielle n'est pas recevable.

2. La procédure de Consultation est faite en application de la loi N° 2016 – 055 du 25 Janvier 2017 portant Code des Marchés Publics en vue de la Consultation à **prix unitaire**

3. Le Dossier de Consultation de prix complet, rédigé en langue française, peut être consulté par tout candidat désirant prendre connaissance ou obtenir des informations à l'adresse ci-après :

- Nom du responsable : **ANDRIATSARAFARA Clarck Rasoanaivo lalaoharizaka**
- Fonction : **Personne Responsable des Marchés Publics**
- Adresse : **Bâtiment MEDD, Antsahavola 101 Antananarivo**
- E-mail : **cl.andriatsarafara@gmail.com**
- Bureau : **Bâtiment MEDD , Étage : 4ème , Porte : 408**

4. Pour le candidat désirant soumissionner, le Dossier de Consultation de prix doit être retiré à **Ministère de l'Environnement et du Développement Durable, de Bâtiment MEDD Antsahavola, Bureau l'UGPM au 4ème étage, porte 404** moyennant le paiement d'un montant non remboursable de :

- **Lot 1 : quarante mille Ariary (Ar 40 000.00)**

Le paiement devra être effectué :

- Soit en espèce
- Soit par chèque Bancaire

5. Les plis devront parvenir à **Bâtiment MEDD, rue Toto RADOLA, Antsahavola 101-Antananarivo** , étage: **4ème** / porte: **404** , au plus tard le **25/11/2024 à 10 H 00 Min** et seront ouverts immédiatement après l'heure limite de remise des offres en présence des candidats ou leur représentants qui souhaitent y assister. Les offres hors délai ne seront pas recevables.

6. La soumission des offres par voie électronique **ne sera pas** autorisée.

7. La garantie de soumission n'est pas requise.

8. Une visite de lieu est **facultative**, elle n'est pas organisée



à _____, le 14/11/2024

La Personne Responsable des Marchés Publics